

## Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 avril 2012 à la Mairie d'Albussac, sous la présidence de M. Raoul, Maire. Les points suivants ont été abordés :

- Détermination des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012, sans modification par rapport à 2011 : taxe d'habitation : 9,04% ; taxe foncière (bâti) : 13,84% ; taxe foncière (non bâti) : 91,83%.
- Vote des budgets primitifs 2012 :
  - du budget principal qui s'équilibre à 670.345 € pour le fonctionnement et à 1.176.172 € pour l'investissement.
  - du Service de l'Eau : section de fonctionnement équilibrée à 153.692 € et celle d'investissement à 246.195 €.
  - du Service de l'assainissement : fonctionnement égal à 44.697 € et investissement égal à 142.284 €.
  - du Service des Pompes Funèbres : section de fonctionnement équilibrée à 1.027 €.
  - du lotissement.
- Désignation des dépenses à affecter à l'article 6232 – Fêtes et cérémonies – du budget principal.
- Confirmation du montant des échéances de l'emprunt réalisé en 2011 (agrandissement des vestiaires du stade municipal et d'élargissement de la voie communale n°1).
- Questions diverses :

Discussions sur :

  - l'adhésion à la fondation du patrimoine,
  - les documents à joindre au dossier de demande de subvention par les associations,
  - le prochain contact avec les organismes bancaires pour effectuer les différents emprunts prévus aux budgets primitifs,
  - concert à l'église d'Albussac programmé le vendredi 3 août,
  - le choix des essences d'arbres à planter aux abords de la future salle polyvalente,
  - l'installation d'une rampe à l'escalier entre le cimetière et son agrandissement,
  - problème sur un assainissement individuel à Malbuisson,
  - la demande d'installation d'une borne pour les camping-cars au niveau du parking de la salle polyvalente,
  - installation des bancs au lotissement du Pré des Ecoles.